

DECRET N° 90-270 du 28 Septembre 1990

Portant nomination de Monsieur Pamphile
VIDECLA en qualité de Directeur de la
Gestion du Personnel de l'Etat au Minis-
tère du Travail et des Affaires Sociales.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT,

VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de
l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi
Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;

VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomi-
nation de l'Etat ;

VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier
Ministre ;

VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouver-
nement de Transition ;

VU le Décret N° 84-458 du 6 Décembre 1984 portant attributions, orga-
nisation et fonctionnement du Ministère du Travail et des Affaires
Sociales ;

SUR Proposition du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Septembre 1990.

DECRETE :

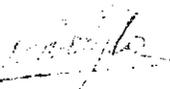
Article 1er.- Monsieur Pamphile VIDECLA est nommé Directeur de la
Gestion du Personnel de l'Etat au Ministère du Travail et des Affaires
Sociales.

Article 2.- Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieu-
res contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de
fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin
sera.

Fait à COTONOU, le 28 Septembre 1990
par le Président de la République,
Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU .../...

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,



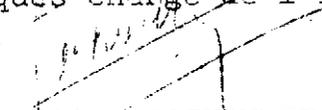
Nicéphore SOGLO

Le Ministre du Travail et des
Affaires Sociales,

Pour Le Ministre des Finances
absent, le Ministre de l'Industrie,
de l'Energie et des Entreprises
Publiques chargé de l'intérim,



Veronique AHOYO


Faticou ADEKOUNTE

Ampliatiions : PR 6 PM 4 SGG 4 HR 4 CS 2 MF-MTAS 8 AUTRES MINISTRES 12
DB-DSDV-DI-DCOF-DCTF 10 DLC-DP-INSAE-BCP 4 DEPARTEMENTS 6 IGE 2 DCCT-
GCONB 2 UNB-FACJEP-ENA-INSJA 5 EN-DAN 2 INTERESSE 1 DPE AU MTAS 4
JORB 1.